

Séance du 24 avril 2026

Le Conseil Municipal de Rébenacq, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, pour l'affectation du résultat 2025 du service assainissement.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	14	15
		Pour : 15 Contre : 0 Abstentions : 0

Etai(en)t présents :

M. BOUSQUET Michel, Mme CAZENAVE Françoise, M. CAZANAVE Patrick, Mme PUCHEU COURTEILLES Delphine, M. CARASCO Jean Philippe, Mme MIRANDON Sandrine, M. HILLOU Pierre, Mme RICART Stéphanie, M. LOISEAU Romain, Mme CIVERA Christine, M. LABOURDETTE Laurent, Mme LENGART Bérangère, M. GUEDOT Christophe, Mme POUYOUNE HORGUE Patricia

Procurat ion(s) :

M. CACHELOU Yoann donne pouvoir à M. GUEDOT Christophe

Etai(en)t absent(s) :

Date de la convocation
17 avril 2026

Etai(en)t excusé(s) :

M. CACHELOU Yoann

Date d'affichage
__/__/__

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 28 avril 2026 (Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :** Mme PUCHEU COURTEILLES Delphine

28 avril 2026
et publication du
28 avril 2026

AFFECTATION DES RESULTATS 2025

réuni sous la présidence de Monsieur le Maire,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un déficit de fonctionnement de :	6 220,65
- un excédent reporté de :	25 082,76
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	18 862,11
- un excédent d'investissement de :	75 707,54
- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
Soit un excédent de financement de :	75 707,54

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2025 : EXCÉDENT	18 862,11
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	18 862,11

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT 75 707,54

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.
Pour extrait certifié conforme.



Le Maire BOUSQUET Michel

[Handwritten signature of Michel Bousquet]

le(s) secrétaire(s) de séance